



naturalisation des parents pour enfants français

Par **sabrinagueham**, le **31/01/2011** à **09:11**

bjr maitres, je vous resume mon cas, je reside en france depuis 2006 (jai la carte de 10ans) j'ai eu 1 petite fille la meme année , en 2007 elle a eu la nationalité francaise car son pere est français la question est : est ce que j'ouvre droit à la nationalité francaise car ma fille est francaise ou il faut que j'attende que de je depasse 05 ans de residence en france pour déposer 1 dossier de naturalisation merci